

Vent de changement à Bassins

La liste d'entente n'a pas convaincu les Bachenards, qui lui ont largement préféré les candidats de la liste concurrente.

Ils avaient le choix entre deux listes, deux orientations pour Bassins après le départ du syndic Didier Lohri, personnalité politique dans la région. Dimanche, dans les urnes, les Bachenards ont déjà montré la direction qu'ils souhaitent prendre.

Trois des douze candidats à la Municipalité qui se sont présentés ont été élus au premier tour. Il s'agit de Sonia Pittet (362 votes), ainsi que des conseillers communaux Nathalie Guignard Pidoux (351) et Denis Currat (340). La majorité absolue était à 337 voix.

«Aucun de nous ne s'attendait à un résultat aussi net, confie

Denis Currat. Ça montre une volonté très claire d'évolution positive de la part des citoyens.» Le nouvel élu affirme que toute la liste a pour but de porter des projets pour Bassins, et non de s'opposer à qui que ce soit.

Les deux autres membres de la liste «Ensemble pour Bassins» arrivent juste derrière, à peine en dessous de la barre fatidique. Cécile Martini obtient 330 voix et Marc Mazzariol 307. Ces deux ex-municipaux ont démissionné en 2018 à la suite de différends au sein de la Municipalité. Ceux-ci indiquent réfléchir avant d'annoncer leur déci-



Sonia Pittet, Denis Currat et Nathalie Guignard Pidoux sont d'ores et déjà élu(e)s. DR

sion pour le deuxième tour. Les sept autres candidats, sur la liste d'entente villageoise, n'ont pas non plus atteint un score suffisant.

François Martignier, président du Conseil communal, obtient 216 voix. Suivent les deux sor-

tantes Maria Krasnova (206) et Katia Gashi (194), Hugues Rubattel (145), puis le municipal sortant Lorenzo Merlanti (138), André Dunand (138) et Michel Heitzmann (125). Pour ce scrutin, la participation a été de 67,52%. **LOS**